



Tous dans l'action

le 17 mars 2015

POUVOIR D'ACHAT

STOP au blocage des retraites du régime général, des régimes spéciaux et des régimes complémentaires.

Nous exigeons :

- ✓ Rattrapage de 300 € par mois pour tous les retraités
- ✓ La revalorisation des pensions au 1^{er} janvier indexés sur le salaire moyen
- ✓ Un minimum de retraite égal au SLIC revendiqué à 1 700 € par mois
- ✓ Relèvement des pensions de reversions à 75 % de la retraite initiale
- ✓ Rétablissement de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu
- ✓ Exonération fiscale des majorations familiales pour les retraités ayant eu 3 enfants et plus

PERTE D'AUTONOMIE

- ✓ Nous refusons le report de la loi en 2016
- ✓ Nous sommes toujours opposés à la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie). Ce prélèvement supplémentaire de 0,3 % payé uniquement par les retraités imposables depuis avril 2013 représente 1 milliard d'euros (en 2 ans) qui ont été soustraits au financement de l'autonomie alors que les EHPAD et les services à domicile souffrent de manque de personnel qualifiés par manque de financement.
- ✓ Nous exigeons la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.
- ✓ Nous exigeons l'intégration de l'accueil en établissement dans la loi.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Elles représentent 25 à 60 % du montant des pensions
- ✓ Alimentées exclusivement par des cotisations qui stagnent et qui ont baissé depuis 2009 en raison des bas salaires, de l'explosion du chômage et de la précarité
- ✓ Les pensions de reversions : dans la négociation des retraites complémentaires ARRCO et AGIRC, le patronat menace de réduire drastiquement leur niveau. Le gouvernement veut s'appuyer dessus pour remettre en cause l'ensemble des pensions de reversions. Les femmes représentent 92 % des bénéficiaires.
- ✓ Des solutions existent, comme par exemple :
 - si on appliquait la loi sur l'égalité salariale Femmes/Hommes ce serait 5 milliards dès 2015 et 10 milliards en 2020 qui financeraient le régime général et permettraient d'équilibrer les retraites complémentaires
 - soumettre à cotisations tous les éléments de rémunération (épargne salariale, intéressement, participation, etc ...)
 - Faire contribuer les revenus financiers à la même hauteur que les cotisations assises sur les salaires.

SERVICE PUBLIC

Dans la continuité de la loi BACHELOT (Hôpital, Patient, Territoire) et la mise en place des Agences Régionales de Santé, les budgets se réduisent de manière drastique :

- ✓ Le projet de loi Santé 2015 qui vient en débat à l'Assemblée Nationale n'est que la continuité de l'austérité pour le secteur de la santé
 - ✓ L'austérité s'appelle « Pacte de responsabilité » qui prévoit 50 milliards d'économie dont 21 milliards ponctionnés sur la Sécurité sociale
- C'est cela qui menace LA SANTE, L'HÔPITAL, la qualité du service public et l'égalité d'accès aux soins et aux prises en charge de tous.

A l'appel des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et FGR-FP

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL UNITAIRE

LE 17 MARS 2015 à 15 heures

MAISON DES SYNDICATS à CHALON-SUR-SAÔNE

La CGT met à votre disposition des déplacements par autocar au départ des grandes villes du département.

Horaires et lieux de départ des bus

❖ Bus n°1 :

- départ Mâcon 13 h 45 parking piscine
- arrêt Tournus 14 h 15 place de la gare

❖ Bus n°2 :

- départ Le Creusot 14 h maison des Syndicats St Henri (également pour les camarades de Autun)
- arrêt 14 h 30 parking relai du Rond-point Jeanne Rose (pour les camarades de Montchanin)

❖ Bus n°3 :

- départ Montceau-les-Mines 14 h Embarcadère

❖ Bus n°4 :

- départ Gueugnon 13 h 30 place de l'église (également pour les camarades de Paray-le-Monial)

❖ Pour tous les bus : arrivée à Chalon devant la maison des Syndicats

❖ Pour tous les bus : reprise des manifestants à 17 h quai Gambetta (vers la statue de Nicéphore NIEPCE)



BULLETIN DE SYNDICALISATION CGT

POUR DEFENDRE MES REVENDICATIONS :

- mon pouvoir d'achat
- ma retraite
- mes besoins quotidiens
- ma santé

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Branche professionnelle d'origine

Tél. (facultatif) Mail

Bulletin à retourner à :

- Union Syndicale des retraités CGT de Saône et Loire 5 rue Guynemer 71200 LE CREUSOT
- ou à remettre à un militant CGT de votre connaissance